

PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ : Toute l'année.
RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE : TOP 25 IGN Chaudes-Aigues 2536SB
TOPOGUIDE : Topoguide Caldagues Aubrac
BALISAGE : Bleu

NATURE DU TERRAIN : Terre - Non adapté aux poussettes

*Conditions d'accueil des animaux : Traversée de propriétés privées, chiens interdits, même tenus en laisse.



Le départ se situe au parking place de l'église. Prendre le chemin qui descend à gauche de la mairie, puis prendre à droite entre les grands hêtres, le suivre en descendant jusqu'à la route goudronnée puis prendre à droite et passer devant les chambres d'hôtes « Le Moulin des Templiers », prendre à gauche pour rejoindre la route départementale n°921. Au carrefour traverser la grande route et prendre le chemin à gauche de la maison.

1. Suivre le sentier entre les murs de pierres, au carrefour continuer tout droit entre les grands hêtres, passer sur le petit pont de pierres et continuer dans le bois.

2. Au carrefour prendre à droite et suivre le chemin qui descend à la route, prendre celle-ci à main droite sur 100 mètres puis emprunter le chemin de gauche qui conduit au « Moulin de La Combe », passer sur le pont pour franchir le ruisseau des « Tailladès », remonter en face vers les maisons, et prendre la petite route goudronnée à main droite sur 200 mètres.

3. Dans le virage prendre à gauche le chemin sous les gros hêtres, traverser le bois de La Combe et suivre le chemin jusqu'à la route de « La Besse », traverser celle-ci et suivre la clôture jusqu'à la grande route. Prendre à droite sur 250 mètres la route communale, jusqu'au carrefour avec la Route Départementale.

4. Traverser le carrefour pour prendre en face en direction de Jabrun, puis prendre à droite le chemin qui descend jusqu'au lieu-dit « La Plaine ». Prendre la route à gauche sur 200 mètres jusqu'au « Moulin des Templiers », puis reprendre à gauche le chemin emprunté à l'aller pour remonter jusqu'à Jabrun.

LE MOULIN DE LA COMBE

En 1834, le cadastre ayant été établi pour servir de base au calcul des impôts locaux, nous pouvons savoir quelle était l'importance relative du Moulin, classé parmi les "grands", l'impôt s'élevant alors à 16 francs(2,44 euros environ).

Alimenté toute l'année par la rivière, il comportait 3 niveaux dont une partie habitable. Apportée par un canal d'aménagé, le bief ou le béal, l'eau ébranle une roue souvent horizontale animant elle-même une meule mobile qui écrase le grain contre une meule fixe, plus ou moins finement, selon l'espace qui les sépare.

Pour permettre l'écoulement du grain, les meules sont rainurées obliquement par rapport aux rayons, sur une face, ce qui a pour avantage de diminuer l'échauffement dû à la friction. Périodiquement, il fallait refaire ce rainurage au burin. C'était le rhabillage.

Une meule peut peser de 500 kilos à 1 tonne. Hélas de nos jours on les retrouve plus souvent en décoration ou table de jardin.